

# L'eau, marqueur du dérèglement climatique

D'ici 2050, on estime que 216 millions de personnes – principalement en Asie et en Afrique – seront déplacées en raison du dérèglement climatique.

Fonte des glaciers, montée des eaux, phénomènes météorologiques extrêmes (tsunamis, inondations, cyclones), sécheresses, réchauffement des océans et des cours d'eau... De plus en plus de régions de la planète deviennent inhabitables.

Pas assez d'eau : D'ici à 2050, **5 milliards de personnes** seront soumises au moins un mois par an au stress hydrique. D'après les Nations unies elles sont déjà **2 milliards à vivre la situation critique** de ressources en eau inférieures aux besoins du pays.

Trop d'eau : D'ici moins d'un siècle des villes côtières disparaîtront, victimes d'une élévation du niveau moyen des océans pouvant atteindre **1 mètre à l'horizon 2100**. Calcutta et Mumbai en Inde, Dacca au Bangladesh, Shanghai et Guangzhou en Chine ou encore Bangkok en Thaïlande sont particulièrement exposées. La capitale indonésienne doit être déplacée à 1 500 kilomètres de son emplacement actuel entre 2024 et 2045.

**90%**  
de l'ensemble des  
risques naturels  
sont liés à l'eau

Coopération internationale

# Une ressource difficile d'accès pour une demande en constante augmentation

L'humanité devrait atteindre **11 milliards d'individus en 2100**. Alors que l'utilisation de la ressource mondiale croît d'**1% par an**, la masse d'eau douce disponible ne cesse de diminuer en quantité en raison du réchauffement climatique ou en qualité par manque d'infrastructures de traitement des eaux usées.

L'explosion démographique s'accompagne d'une précarisation des populations : **1 milliard de personnes** vivent en bidonvilles et **2 milliards de personnes** n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés de manière sûre<sup>1</sup>.

En un siècle, la consommation d'eau a été **multipliée par six** dans le monde, favorisée par l'agriculture intensive, l'augmentation des besoins énergétiques et par **l'explosion de la consommation domestique** qui accompagne l'accroissement de la population et la hausse des niveaux de vie.

Inévitablement, la demande mondiale en eau devrait encore **croître de 30%** d'ici 2050. Inégal accès à la ressource (60 % des ressources disponibles sont localisées dans seulement 9 pays), mauvaise gouvernance ou encore insuffisance des infrastructures de traitement des eaux usées renforcent **le risque de stress hydrique**.

**40%**

de la population sera confrontée à des pénuries d'eau d'ici 2050

[eau-grandsudouest.fr](http://eau-grandsudouest.fr)

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**eau**  
GRAND SUD-OUEST  
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

# L'eau, source de conflits mais aussi facteur de paix

Les conflits liés à l'eau explosent. Alors que 220 étaient recensés dans les années 2000, ils étaient 446 la décennie suivante. Mais, bien administrée, répartie équitablement et protégée, l'eau peut également permettre de rapprocher les peuples.

Aujourd'hui, 2 000 points de tension autour de l'eau pourraient dégénérer en conflits dans le monde

Explosion démographique, réchauffement climatique, captation des ressources partagées par des gouvernances inadaptées et surexploitation raréfient une ressource vitale, favorisant l'émergence de conflits. La privatisation de la ressource en eau est souvent le facteur déclencheur des guerres de l'eau bien que l'accès à cette dernière soit considéré depuis 2010 comme **un droit humain essentiel par l'ONU**.

Les pays d'Afrique et d'Asie du Sud, disposant de ressources moindres, concentrent l'essentiel des conflits latents ou déclarés.

Le partage de l'eau peut pourtant **favoriser paix et développement** via la mise en place d'une gouvernance de l'eau à bonne échelle. **La coopération transfrontalière** favorise ainsi le partage équitable de l'eau grâce à sa gestion concertée et à la conciliation de ses usages entre les différentes parties prenantes.

**L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS)**, créée en 1972, associe la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Cet organisme de bassin est souvent cité en exemple comme expression de la nécessaire collaboration entre Etats. L'OMVS traduit aujourd'hui une réelle volonté politique de développement commun.



# L'accès à une eau saine et à un assainissement amélioré : un enjeu vital

Avec sa résolution « **Le droit de l'Homme à l'eau et à l'assainissement** » du 28 juillet 2010, l'ONU a fait du droit à un accès équitable à l'eau une condition de l'exercice des droits humains.

Pour atteindre **d'ici 2030** l'Objectif de développement durable n°6, portant sur l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, il faudrait que les investissements mondiaux qui y sont consacrés soient multipliés par 4 voire 6.

De nos jours, **2 milliards** de personnes n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable et **3,6 milliards** ne disposent pas de service d'assainissement géré en toute sécurité malgré les progrès effectués ces 20 dernières années qui ont permis, par exemple, à plus de 2,4 milliards de personnes d'accéder à des latrines<sup>1</sup>.

2 milliards de personnes consomment une eau de boisson **contaminée par des matières fécales**, provoquant diarrhées, dysenteries, fièvres typhoïdes ou poliomyélites. Les enfants, au système immunitaire plus faible, en sont les premières victimes. On estime que **plus de 360 000 enfants de moins de cinq ans** meurent chaque année de diarrhées causées par un mauvais accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

L'absence d'approvisionnement sécurisé en eau et d'installations sanitaires **touche plus les femmes que les hommes**. Assumant la collecte de l'eau, elles délaissent l'école. Un phénomène accentué en période menstruelle et qui se double d'un risque accru d'agressions sexuelles pour les femmes contraintes de gérer leurs menstruations à l'air libre.

**2,6**

millions de personnes meurent chaque année de maladies liées à l'eau

# L'action internationale de l'agence de l'eau : un cadre d'intervention original

L'action internationale de l'Agence s'inscrit dans le cadre de l'Aide publique au développement (APD) française. Elle soutient des projets d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène et partage avec les pays en développement l'expérience de gouvernance acquise sur son bassin.

La loi Oudin-Santini de 2005 permet aux agences de l'eau de consacrer jusqu'à 1% de leurs recettes au financement de projets de solidarité internationale.

A l'international, l'Agence apporte un soutien technique et financier grâce à 4 dispositifs :

Les projets de solidarité internationale, qui visent à réduire le nombre de personnes ne disposant pas d'un accès durable à un service d'approvisionnement en eau de boisson salubre et d'assainissement de base,

La promotion et le développement de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), en soutenant le développement de cadres institutionnels visant ou contribuant à la gestion durable, intégrée et concertée des ressources en eau à l'échelle d'un bassin versant,

L'animation territoriale et la sensibilisation à la solidarité internationale afin d'informer et d'accompagner les acteurs de la solidarité internationale et du plaidoyer en faveur des enjeux de l'eau,

Les aides d'urgence dans le cadre exceptionnel de sinistres naturels majeurs à fort impact humanitaire, pilotées et mobilisées en commun entre les six agences de l'eau.

Chaque année, les 6 agences de l'eau consacrent 15 à 18 millions d'euros à la solidarité internationale



Coopération internationale

# La solidarité internationale, outil de développement et de lutte contre les inégalités

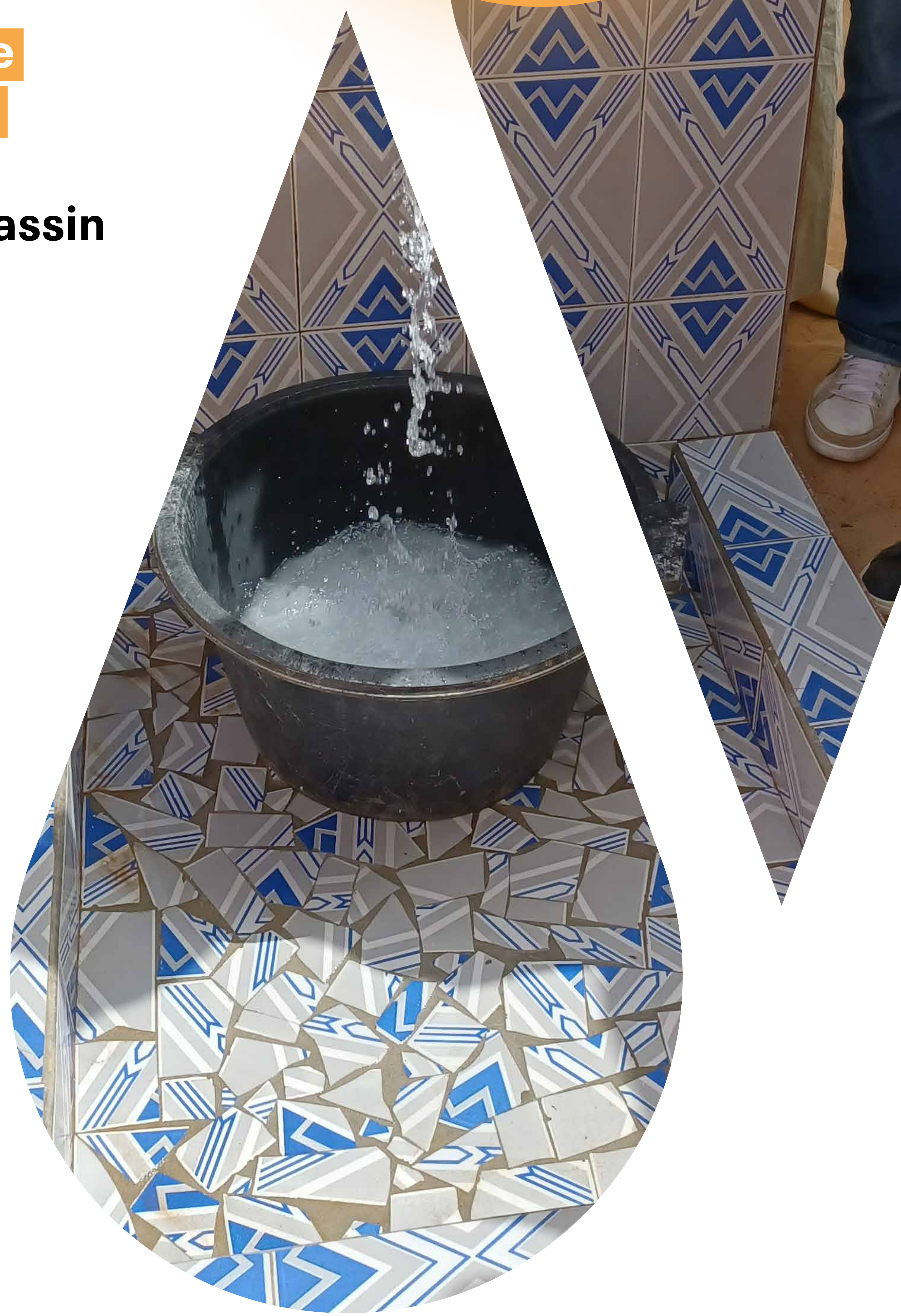
90% des projets subventionnés par les agences de l'eau relèvent de l'accès à l'eau potable et/ou à l'assainissement (création de points d'eau, forages, construction de latrines...), accompagnés d'actions de sensibilisation autour de l'hygiène et de la gestion pérenne des équipements.

L'agence de l'eau Adour-Garonne cofinance des projets eau, hygiène et assainissement portés par des associations françaises ou collectivités territoriales établies sur son bassin hydrographique.

Depuis 2005, les agences de l'eau ont consacré collectivement **près de 200 millions d'euros** à soutenir des projets de solidarité internationale au titre de la loi Oudin-Santini. Particulièrement ciblées par cette loi, les **collectivités territoriales** sont encouragées à soutenir ou porter de tels projets. Certaines vont jusqu'à développer de véritables coopérations décentralisées autour de l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement avec des collectivités du Sud.

Par exemple : Billère (64) avec Soavinandriana (**Madagascar**), Ramonville-Saint-Agne (31) avec Aplahoué (**Bénin**), la communauté d'agglomération du Sicoval avec Labé (**Guinée**) ou encore le SIVOM SAGe avec Sandiara (**Sénégal**).

200 projets soutenus en moyenne par an par les 6 agences de l'eau



[eau-grandsudouest.fr](http://eau-grandsudouest.fr)

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
GRAND SUD-OUEST  
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Coopération internationale

# Favoriser la Gestion intégrée des ressources en eau

**263 bassins et lacs transfrontaliers parcourent les territoires de 145 États. Les deux tiers ne disposent pas de cadre de gestion coopérative, qui permet pourtant une gestion équitable et saine de la ressource tout en limitant les risques de conflits.**

Le soutien à la mise en place d'une Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans des bassins étrangers s'effectue par le partage d'expériences, l'animation d'acteurs et l'apport de cadres institutionnels, techniques et financiers contribuant à la gestion durable et concertée de l'eau à l'échelle d'un bassin versant afin **d'assurer les besoins en eau présents et futurs tout en maintenant la bonne qualité du milieu.**

L'Agence a soutenu la mise en place de GIRE en Amérique latine (Cuba, Colombie, Equateur) et entretient un **partenariat depuis plus de 20 ans** avec l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), organisme interétatique regroupant la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Malgré de nombreux progrès effectués en termes de GIRE, son développement à l'échelle mondiale **doit se produire deux fois plus vite** pour atteindre les objectifs fixés pour 2030 par l'ONU.

263

bassins et lacs  
transfrontaliers  
se situent sur  
145 Etats



[eau-grandsudouest.fr](http://eau-grandsudouest.fr)

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
GRAND SUD-OUEST  
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE